BAGNERES DE BIGORRE		**Dans le cadre du recensement de la population en 2024, la commune de Bagnères-de-Bigorre recrute :** **32 agents recenseurs**

<u>Missions</u> : Sous l'autorité de deux coordonnateurs, l'agent recenseur est chargé de distribuer et de collecter les questionnaires à compléter par les habitants sur un secteur géographique défini.
Le recensement se déroule en plusieurs étapes :

- formations par l'INSEE (d'une durée totale d'une journée)
- repérage du secteur géographique attribué
- opérations de recensement du **18/01/2024 au 17/02/2024**

Chaque agent recenseur se voit confier un secteur géographique.

Après une première formation par l'INSEE, l'agent recenseur effectue la tournée de repérage de son secteur géographique de la manière suivante :

- Identification des logements du secteur,
- Détection des discordances entre le terrain et le listing de logements à recenser,
- Communication aux coordonnateurs des difficultés rencontrées,
- Distribution de courriers d'information.

Les opérations de collecte se déroulement ensuite du 18/01 au 17/02/2024 :

- Distribution des imprimés aux personnes recensées,
- Assistance aux personnes éprouvant des difficultés à remplir les questionnaires,
- Explication de l'intérêt du recensement,
- Proposition d'un retour par internet,
- Prise de rendez-vous pour la récupération des questionnaires,
- Remise de ceux-ci aux coordinateurs,
- Classement des documents,
- Tenir un carnet de tournée et rendre compte régulièrement auprès des coordonnateurs de l'évolution de la tournée et des difficultés rencontrées.

<u>Profil recherché :</u>

- Bon niveau de formation générale
- Méthode et rigueur, aptitudes administratives
- Qualités relationnelles
- Discrétion
- Disponibilité (le recensement de la population s'effectue, en majeure partie, en soirée et le week-end)
- Capacité à se repérer à l'aide d'un plan
- Une première expérience d'agent recenseur serait vivement appréciée.

Modalités de rémunération :

- Forfait de 17h30 pour le repérage du secteur effectué dans son intégralité (sur la base du SMIC horaire, soit 201.60 euros bruts actuellement),
- Rémunération des heures de formation sur la base du SMIC horaire
- rémunération au questionnaire pendant les opérations de recensement
- prime de résultats en fonction du retour des questionnaires
- remboursement des frais de déplacement pour certains secteurs géographiques

Candidature : Merci d'envoyer votre candidature (lettre de motivation + C.V.) **avant le 4 novembre 2023** à Monsieur le Maire :

- soit par courrier adressé à Mairie de Bagnères-de-Bigorre, Place des Vignaux, BP 156, 65 201 Bagnères-de-Bigorre cédex
- soit par mail : recrutement@haute-bigorre.fr